



COMMUNIQUÉ DE PRESSE POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Nouveau programme des Compétences essentielles au travail

Bathurst, le 12 juin 2009 - Le gouvernement vient de lancer un nouveau programme visant à améliorer l'alphabétisation des adultes et à promouvoir l'apprentissage continu au travail grâce à la collaboration avec les travailleurs et les employeurs afin d'aider à satisfaire les besoins en matière de formation de la main-d'œuvre.

C'est ce qu'a annoncé aujourd'hui le ministre de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail, Donald Arseneault.

« Il est essentiel d'offrir des programmes d'alphabétisation et de formation au travail pour aider à relever les défis que posent de faibles niveaux d'alphabétisation et le besoin de la main-d'œuvre actuelle dans la province d'acquérir des compétences essentielles, a déclaré M. Arseneault. À cette fin, nous travaillerons avec les employeurs à la création d'un programme efficace à long terme sur les Compétences essentielles au travail (CET). »

Le Programme des CET prévoit la formation sur les compétences essentielles dont les adultes ont besoin pour participer pleinement au marché du travail d'aujourd'hui. Ressources humaines et Développement des compétences Canada a cerné les neuf compétences essentielles suivantes :

- la lecture;
- l'utilisation de documents;
- la rédaction;
- les notions de calcul;
- la communication orale;
- la capacité de raisonnement;
- le travail d'équipe;
- les connaissances en informatique;
- la formation continue.

« Notre ministère a établi un programme d'études adaptable et souple basé sur les neuf compétences essentielles, a précisé M. Arseneault. La formation sur les CET sera différente des autres programmes du gouvernement pour l'alphabétisation des adultes, car elle offrira une voie d'apprentissage accéléré qui mènera à l'emploi et à la formation continue. »

Ce programme débute maintenant dans la région de Bathurst et sera offert dans toute la province à l'automne.

Le CCNB - Campus de Bathurst est responsable de l'élaboration des outils pour les CET et de la coordination du centre d'excellence sur les CET à l'échelle provinciale. Ce centre s'occupera :

- de continuer à élaborer des outils innovateurs pour les CET qui sont adaptés aux besoins des divers employeurs et différentes professions au Nouveau-Brunswick;
- de fournir de l'information et du matériel de formation sur les CET;
- d'assurer un soutien et des conseils d'experts aux agents de prestation du programme des CET dans l'ensemble de la province.

« Comme point de départ pour ce programme innovateur, nous investissons 235 000 \$ dans la formation et le recyclage du personnel de l'industrie touristique de la région, a conclu M. Arseneault. Nos partenaires pour ce programme font partie du groupe Destination Bathurst. Ils apporteront une contribution financière et offriront des heures rémunérées à leurs employés pour la participation à ce programme. »

PERSONNE-RESSOURCE : Marie-Josée Groulx, Communications, ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail, 506-444-3465